Faites partie
de la *transition*

Révision
Schéma d'aménagement
et de développement

Résumé des échanges et des pistes d'actions

Ateliers de consultation *citoyenne*

MRC de Nicolet-Yamaska

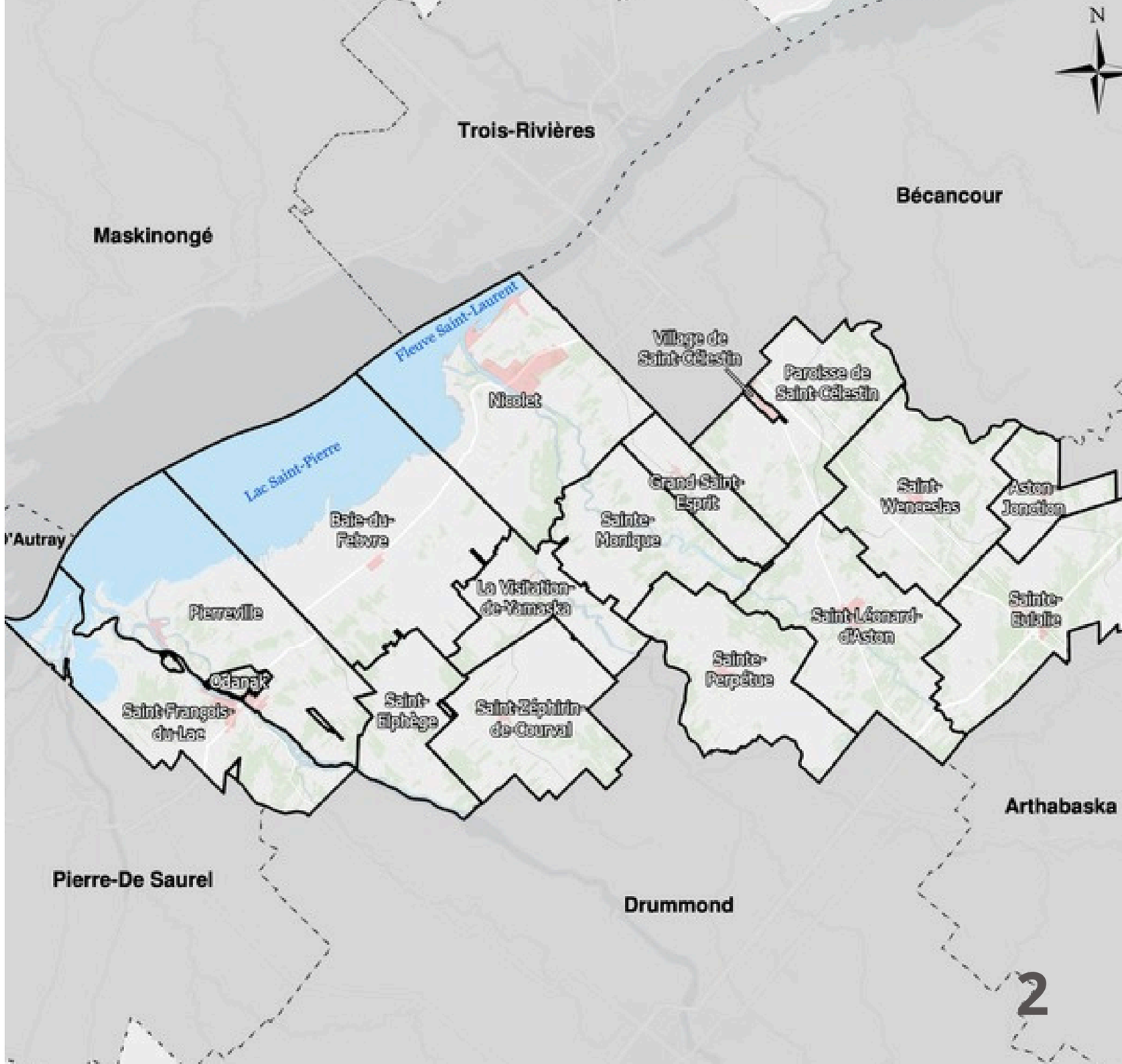
22 septembre au 8 octobre 2026



MRC de Nicolet-Yamaska

24 025 personnes en 2025

16 municipalités



Les ateliers en quelques chiffres

5 Ateliers réalisés sur le territoire de la MRC

Saint-Zéphirin-de-Courval
22 septembre 2026

Saint-Wenceslas
24 septembre 2026

Nicolet
29 septembre 2026

Saint-Léonard-d'Aston
6 octobre 2026

Saint-François-du-Lac
8 octobre 2026

78 Personnes participantes*

46 citoyens et citoyennes

28 personnes employées ou élues dans les municipalités

2 personnes travaillant ou s'impliquant dans la MRC

2 enfants pour le volet jeunesse des ateliers

*Les ateliers étaient ouverts aux personnes résidant, travaillant ou s'impliquant dans la MRC de Nicolet-Yamaska, ainsi qu'aux enfants de 6 ans et plus.

Principaux objectifs des ateliers

Démystifier le rôle

du schéma d’aménagement et de développement (SAD) de la MRC.

Assurer l’arrimage

du plan d’action du SAD avec la réalité territoriale (enjeux, défis, opportunités).

Contribuer à la révision

du schéma en orientant les objectifs et actions à y inclure.

Renforcer l’adhésion

et l'implication du milieu dans la démarche tout en partageant un moment d’échange enrichissant.

Qu’est-ce qu’un Schéma d’aménagement et de développement du territoire (SAD)?

Indique les orientations et actions prioritaires concernant le **développement et l’organisation physique du territoire**.

Pose une **vision régionale collective** et durable pour toutes les sphères de la société.

Offre un **cadre commun** et un certain consensus entre les acteurs locaux, notamment les municipalités, sur les enjeux prioritaires du territoire.

Outil principal du travail des aménagistes de la MRC.

Cadre d’intégration du SAD

Politique nationale de l’architecture et de l’aménagement du territoire

Loi sur l’aménagement du territoire et l’urbanisme

Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT)



Objectifs, indicateurs et cibles **provinciaux.**

Échelle provinciale

Échelle locale

Schéma d’aménagement et de développement (SAD) de la MRC



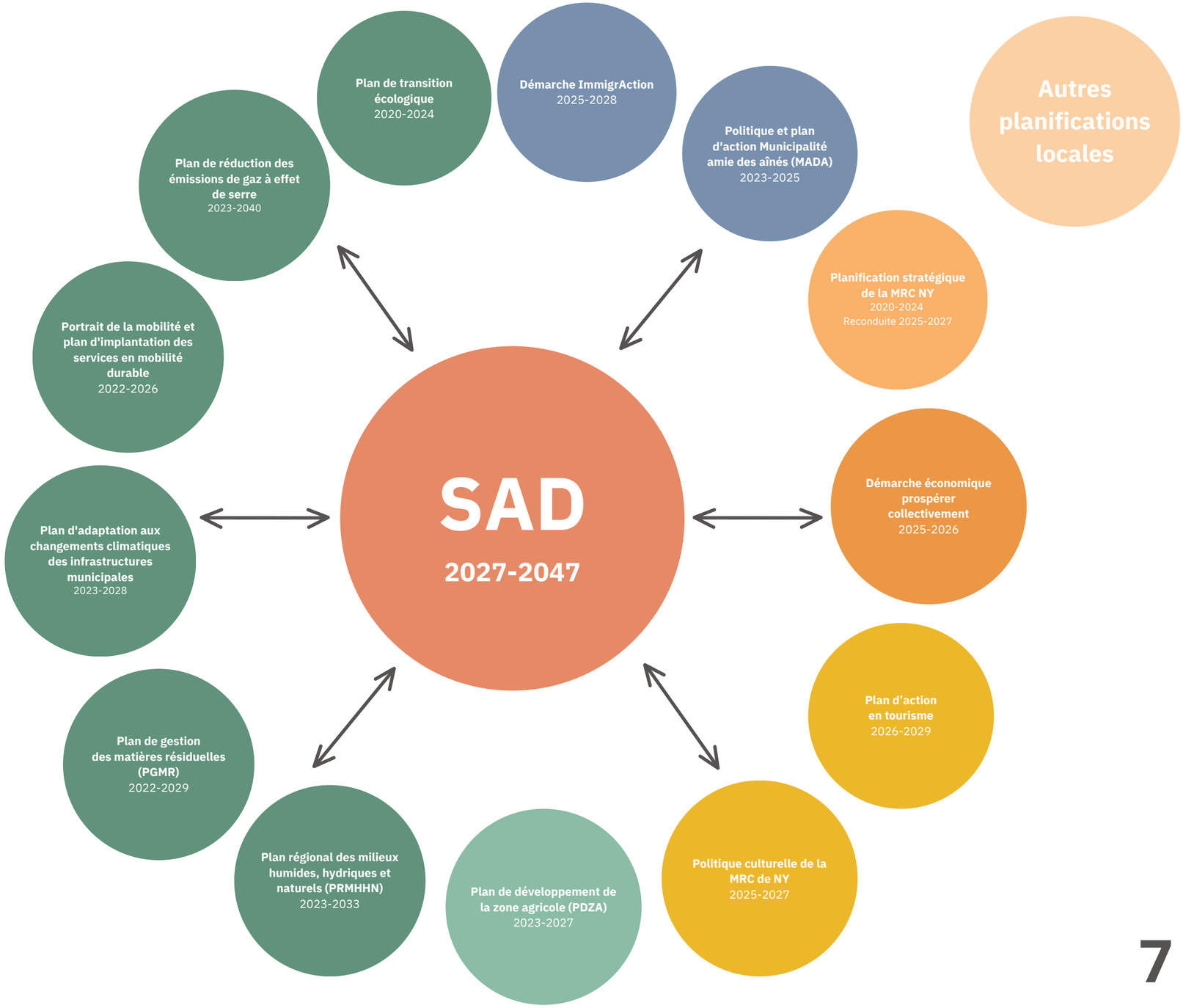
Objectifs, indicateurs et cibles **régionaux.**

Plans et règlements d’urbanisme des municipalités



Objectifs, indicateurs et cibles **locaux.**

Arrimage du SAD aux démarches existantes au sein de la MRC



Échéancier de révision SAD de la MRC

Portrait et diagnostic
En continu selon les études

Enjeux
Sondage et lac à l'épaule

2024

2025

Vision stratégique

Consultations publiques prévues par la loi
Adoption

2026

Orientations
CADE et élus

Organisation spatiale
Limites des PU et affectations du territoire

Pistes d'actions
Lac à l'épaule, tournée des municipalités, consultations publiques

Document complémentaire et cadre réglementaire
Élus et DG

Plan d'action et objectifs
Actions, cibles et indicateurs

Adoption 1er projet

Ajustements 1er projet

Adoption 2e projet

Consultations publiques prévues par la loi

2027

Adoption du règlement final

Formule des ateliers



18h à 19h | **Porte ouverte**

Moment en présence de membres de l'équipe de la MRC et de personnes élues pour prendre connaissance des grandes orientations du schéma d'aménagement et de développement et échanger librement.

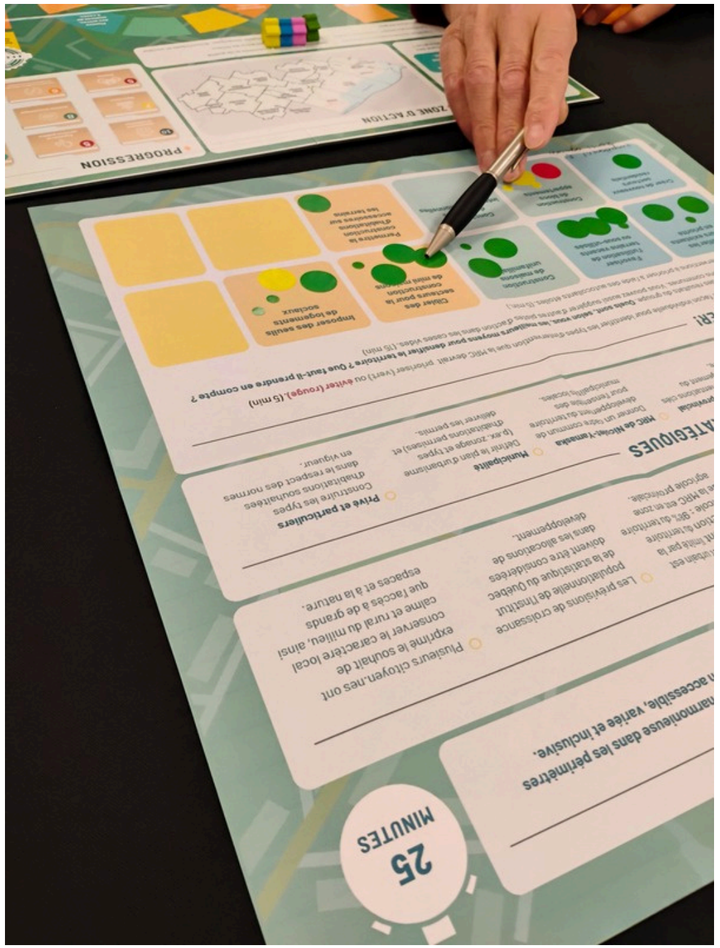
19h à 20h45 | **Atelier de consultation sous forme de jeu de société**

Dans le jeu ***Mission territoire***, conçu spécialement pour la consultation, chacune des « missions » proposées était élaborée autour d'enjeux spécifiques reliés à l'aménagement du territoire, soit l'urbanisation et l'habitation, les espaces et services publics, l'attractivité et les milieux de vie, l'agriculture, l'activité économique, l'environnement, la biodiversité et les changements climatiques, la mobilité, ainsi que les territoires publics, l'énergie et les ressources naturelles. Ces missions servaient de point de départ aux discussions qui suivaient entre les participants.

Les thèmes spécifiques des missions ont été choisis afin de compléter les informations déjà disponibles et les activités de consultations passées et à venir réalisées par la MRC, tout en faisant écho à plusieurs priorités exprimées dans le sondage citoyen sur le schéma réalisé à l'hiver 2025.

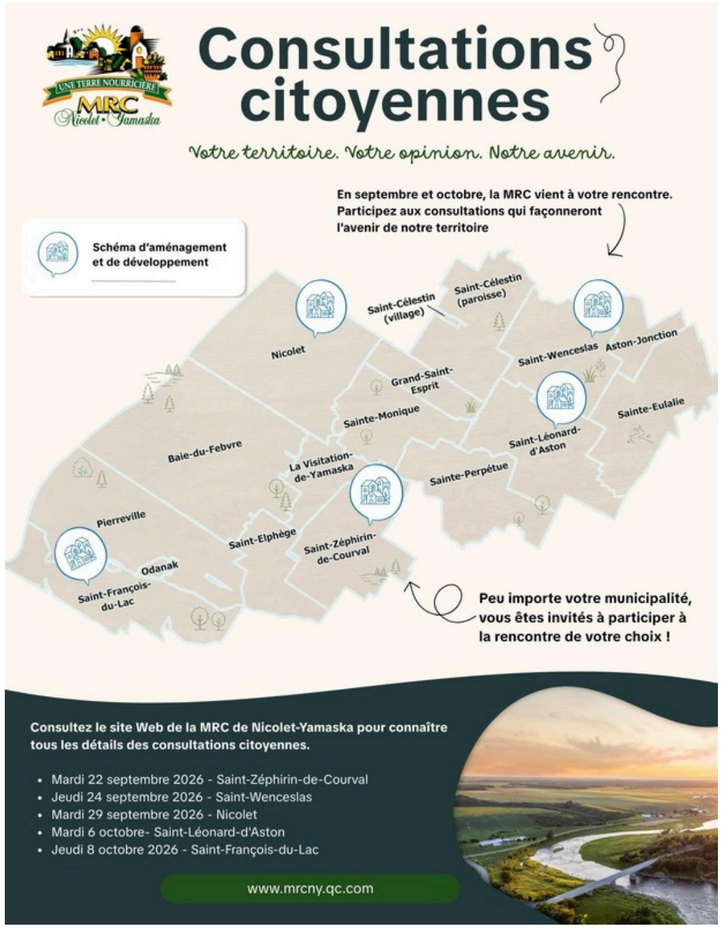
Le jeu en action !







Promotion des ateliers



Voici un aperçu non exhaustif des activités réalisées par la MRC de Nicolet-Yamaska pour promouvoir la tenue des ateliers de consultation :

- Publicité radio et entrevue sur les ondes de Via 90,5 FM;
- Promotion, incluant payée, sur les réseaux sociaux (pages de la MRC, groupes *Spotted* locaux);
- Promotion par les municipalités (sites web, réseaux sociaux, bulletins municipaux web et papier);
- Infolettres et communications aux personnes élues et directions des municipalités;
- Création d'une section « consultations » sur le site web de la MRC;
- Partage dans les infolettres de partenaires de diffusion (p. ex. chambre de commerce, corporation de développement communautaire);
- Reportage sur le schéma d'aménagement à Télé-Coeur;
- Envoi d'une invitation personnalisée aux participants du sondage en ligne réalisé à l'hiver 2025.

Ce que les participants ont le plus apprécié des ateliers

Sur la base des 68 formulaires d’évaluation compilés.

La taille des cercles reflète la popularité relative des réponses.



Ce avec quoi les participants repartent des ateliers

Sur la base des 68 formulaires d’évaluation compilés.

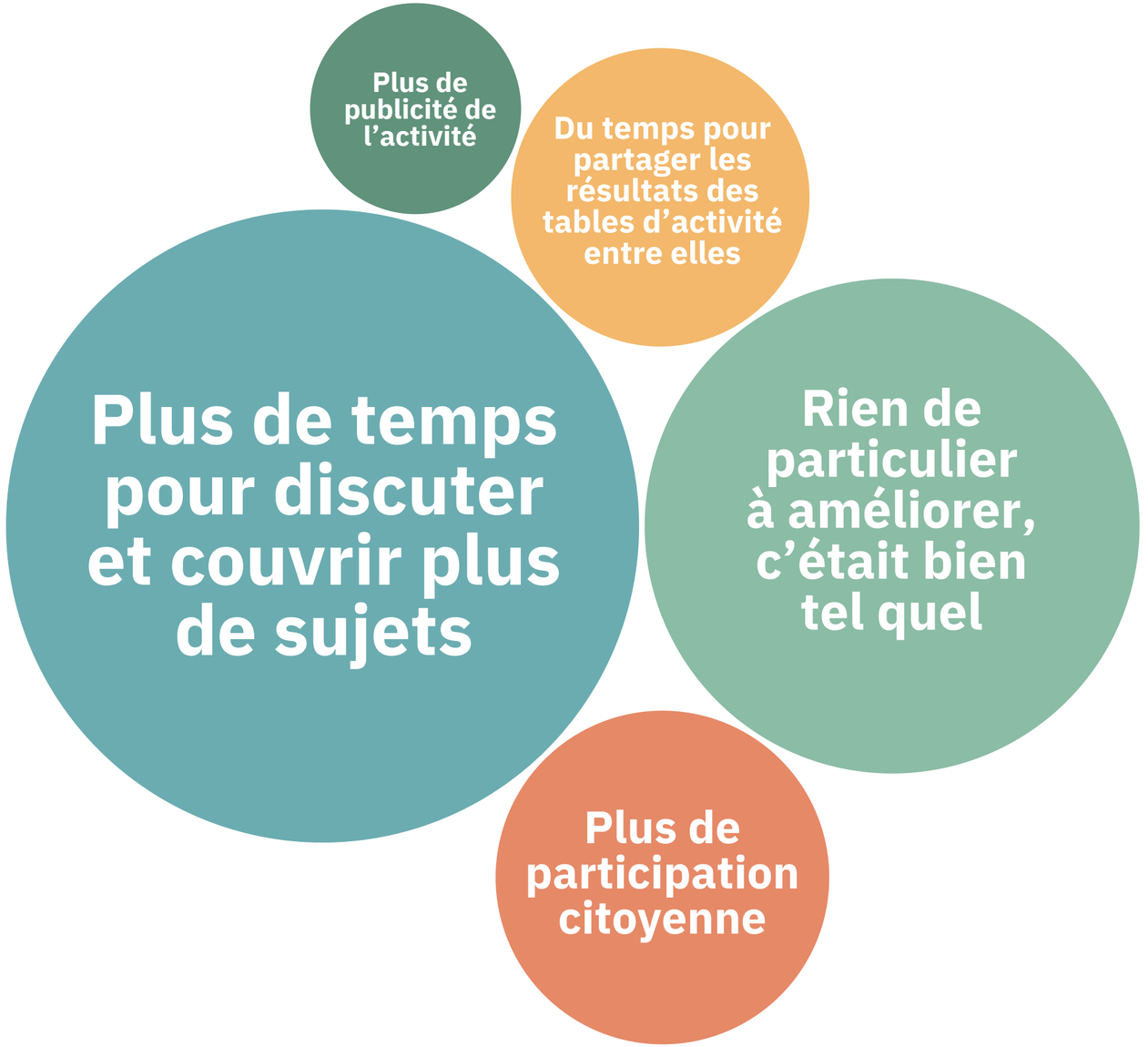
La taille des cercles reflète la popularité relative des réponses.



Les améliorations qui auraient pu être apportées aux ateliers

Sur la base des 68 formulaires d’évaluation compilés.

La taille des cercles reflète la popularité relative des réponses.



À propos du résumé des échanges et ses limitations

La prochaine section propose un **résumé englobant, mais non exhaustif** des enjeux et pistes de solutions soulevés en relation à chacun des thèmes discutés lors des ateliers de consultation citoyenne. Chaque portion du document résume par ailleurs le contexte des « missions » du jeu consultatif ayant lancé les discussions.

Les points de vue et pistes d'actions contenus dans ce document sont présentés à titre récapitulatif seulement et ne représentent pas les positions ou engagements officiels de la MRC de Nicolet-Yamaska sur ces sujets. Les données brutes recueillies lors de l'atelier feront l'objet d'un travail d'analyse de la part de l'équipe de la MRC afin de valider les considérations et solutions les plus porteuses et réalistes à intégrer au SAD ou aux autres planifications municipales.

À noter que **le taux de participation à la consultation et les méthodes de collecte de données ne permettent pas de généraliser les résultats au-delà du contexte des ateliers**. Finalement, à moins d'un décompte clair, les commentaires ne sont pas triés par ordre de fréquence ou d'importance.

Mission 1
Réalisée par 14 groupes



Mise en contexte

La MRC souhaite assurer une densification douce, adaptée et harmonieuse dans les périmètres urbains. Elle veut également favoriser une offre d'habitation accessible, variée et inclusive. **Quels moyens devrait-elle privilégier ?**

Consignes de l'activité

Les participants étaient invités à identifier les types d'intervention que la MRC devrait prioriser ou éviter pour densifier son territoire à partir d'une dizaine d'options. Ils pouvaient également proposer d'autres alternatives.

Résumé des échanges

Densification des secteurs existants
- Identifiée comme une priorité par une majorité de participants.
- Généralement vue de façon positive si elle est faite en harmonie avec les caractéristiques du milieu.
- Il demeure important de garder un équilibre avec notre caractère rural.
- Pour certains, « il n'y a rien de mal à rester un petit village ».

Création de nouveaux secteurs résidentiels
- Avis divisé des participants à savoir s'il faut éviter ou prioriser la création de nouveaux secteurs.
- Avis fort qu'il faut éviter l'empiètement sur les terres agricoles.
- Il est souligné que plusieurs nouveaux secteurs envisagés ne sont pas en zone agricole.

Utilisation des terrains vacants ou sous-utilisés
- Avis généralement positif des participants pour utiliser ces terrains pour densifier l'occupation.
- L'importance de ne pas en faire une obligation et de veiller à conserver de la biodiversité est mentionnée.

Construction de maisons unifamiliales
- Les maisons unifamiliales sont généralement perçues comme étant désirables en milieu rural.
- Des options permettant la construction de maisons unifamiliales tout en densifiant l'utilisation du territoire sont néanmoins suggérées : construire sur de plus petits terrains, réduire la taille des maisons, créer davantage de cours et d'espaces verts partagés, favoriser les maisons jumelées ou les plex, etc.

Construction de blocs appartements
- La construction de blocs appartements amène beaucoup d'incertitude bien qu'elle soit jugée nécessaire.
- Leur attrait est remis en question par plusieurs (p. ex. prix élevés, adaptés à quels types de ménages).
- La principale préoccupation est leur intégration souvent difficile à leur environnement immédiat, à commencer par leur hauteur ou la cohabitation avec des maisons unifamiliales à proximité.
- Un encadrement plus serré de ces constructions est souhaité par plusieurs, ainsi qu'une restriction sur le nombre d'étages, souvent établie à deux étages par les participants.

Permettre la construction d'habitations accessoires sur les terrains
- La construction d'habitations accessoires (p. ex. appartement dans un garage) est généralement accueillie favorablement comme option de densification.
- Les principales craintes soulevées incluent la complexité de la gestion des permis, la qualité des travaux et la cohabitation par l'ajout de résidents dans un espace restreint (p. ex. stationnement, bruit).

Mission 1
Suite...



Construction de maisons intergénérationnelles

- La construction de maisons intergénérationnelles est généralement accueillie favorablement.
- Elles contribuent à la rétention des aînés dans leur milieu et à la densification.
- Elles peuvent néanmoins être complexes à construire (p. ex. coûts importants, spécificités des subventions), à gérer (p. ex. lors du départ de la personne aînée) et à revendre.
- La construction de résidences pour aînés dans les municipalités, de jumelés, de plex, ainsi que les mini maisons ont été proposés comme des solutions alternatives.

Construction de mini maisons

- La construction de mini maison est généralement accueillie favorablement.
- Elles peuvent notamment contribuer à l'accessibilité à la propriété et à la rétention des aînés.
- Elles sont perçues comme potentiellement moins attrayantes et rentables pour les promoteurs.
- Les mini maisons soulèvent par contre plusieurs incertitudes, dont leur intégration dans les quartiers (elles sont perçues comme moins chaleureuses et désirables par certains) et leur vieillissement général (p. ex. à la suite de plusieurs extensions). Des inquiétudes similaires sont aussi soulevées quant à la création de secteurs réservés aux mini maisons.

Logements sociaux et abordables

- À la question initiale de la mission qui suggérait d'imposer des seuils de logements sociaux, la majorité des participants répondent qu'il faudrait plutôt les favoriser (le terme imposé, choisi pour alimenter la discussion, étant trop fort).
- La distinction entre les logements sociaux et les logements abordables est soulignée à plusieurs reprises.
- La création de logements abordables ou de coopératives d'habitation est l'avenue priorisée par de nombreux participants, notamment en collaboration avec les organisations communautaires de la MRC.
- Dans quelques cas, il existe une crainte et une méconnaissance des personnes susceptibles d'utiliser des logements abordables (p. ex. Est-ce vraiment un besoin dans nos milieux ? Ces personnes seraient-elles mieux servies en ville ?).

Autres éléments discutés

- Le développement harmonieux, la beauté, l'entretien des bâtiments et des terrains, ainsi que l'importance de suivre la complétion des travaux de construction pour éviter les chantiers éternels ont été nommés à plusieurs reprises.
- Quelques participants déplorent que ce soit la vision des promoteurs qui semble dicter le développement de certaines municipalités plutôt que l'inverse. Ils aimeraient qu'une vision plus forte et responsable l'aménagement soit portée par les élus et mise en pratique.
- Plusieurs personnes sont en faveur de mesures environnementales plus strictes reliées aux constructions (p. ex. garder des arbres, prévoir des zones vertes et tampons, créer des écoquartiers, limiter les surfaces pavées et perméables, limiter la destruction des milieux naturels).
- Les limitations importantes de développement liées à la capacité des infrastructures (p. ex. aqueduc, égouts) ont été mentionnées de façon récurrente. Le partage de la facture de ses infrastructures avec des citoyens qui n'en bénéficient pas est aussi un enjeu. Si certaines personnes suggèrent de limiter le développement à la capacité en eau des infrastructures, d'autres évoquent plutôt de poursuivre le développement en recourant à des puits et fosses sceptiques alors à la charge des constructeurs (avec ou sans aides financières).
- Plusieurs participants souhaitent être davantage informés des projets de la MRC et des municipalités incluant les facteurs qui peuvent complexifier et ralentir la mise en place de certaines actions.

Mission 2
Réalisée par 6 groupes

Espaces et services publics

Mise en contexte

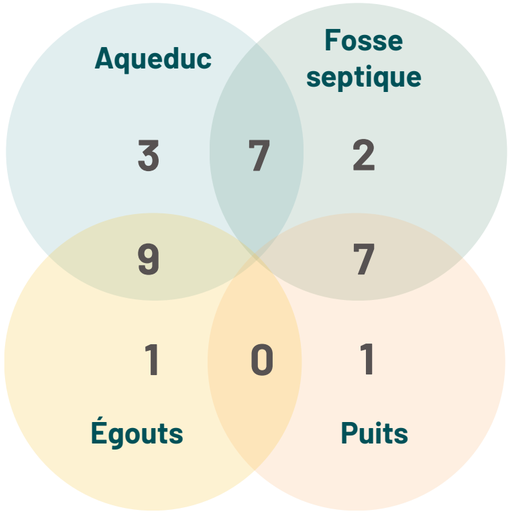
La MRC souhaite notamment assurer la protection des prises d'eau potable et favoriser une utilisation durable des ressources hydriques afin de pérenniser l'accès à l'eau potable. Elle a plusieurs données en main, mais aimerait en savoir plus sur votre expérience. **Quelles sont vos préoccupations et expériences par rapport à l'eau potable ?**

Consignes de l'activité

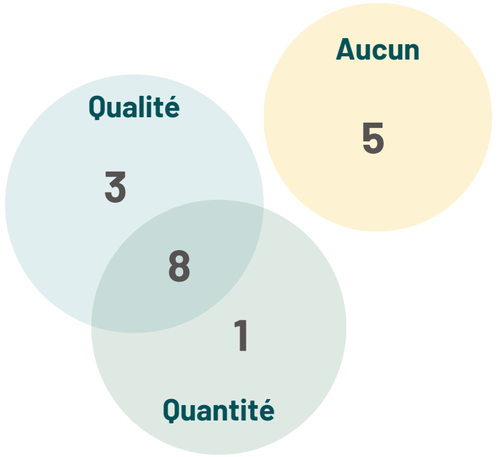
Les participants étaient invités à partager leurs expériences, préoccupations et pistes de solution par rapport à l'eau potable.

Résumé des échanges

Quel scénario représente le mieux votre accès à l'eau potable et à la gestion des eaux usées ?



Vivez-vous des enjeux en relation avec la qualité ou la quantité d'eau disponible à votre domicile ?



Qualité de l'eau

- La qualité de l'eau demeure un concept abstrait, sait-on vraiment ce que l'on boit ?
- Grande curiosité des participants à mieux connaître la qualité de leur eau.
- Enjeux de qualité rencontrés autant par ceux avec un puits que l'aqueduc (p. ex. eau qui goutte le chlore, présence de baryum, présence potentielle de pesticides).
- Le prix des tests peut être couteux pour les propriétaires de puits, ce qui peut décourager les analyses régulières. Les analyses de pesticides sont particulièrement complexes à réaliser pour les citoyens, car ils doivent connaître les pesticides spécifiques utilisés à proximité (p. ex. dans les champs voisins) et les faire tester individuellement.
- Plusieurs participants aimeraient que les municipalités prennent un rôle plus important et proactif dans le suivi de la qualité de l'eau (p. ex. tests systématiques d'un échantillon de puits, tests de pesticides poussés, exiger des études hydrogéologiques par les promoteurs, encadrer la microséismité).
- Pour plusieurs, les municipalités doivent aussi donner l'exemple en matière de traitement des eaux.

Quantité de l'eau

- Plusieurs préoccupations sont exprimées par rapport au développement des municipalités, aux besoins croissants en eau, aux frais importants pour garder les infrastructures à jour et à la difficulté de diviser la facture équitablement entre les citoyens (p. ex. avec accès ou non à l'aqueduc).
- De nombreuses pistes pour réduire la consommation d'eau sont mentionnées, incluant : la sensibilisation générale, la récupération d'eau de pluie chez les particuliers et dans les commerces, l'installation de compteurs d'eau (cette option fait moins l'unanimité).

Fosses septiques

- L'entretien des fosses septiques est abordé, notamment l'utilisation d'enzymes pour réduire la fréquence des vidanges.
- L'obligation pour tous d'avoir des fosses septiques est vue favorablement pour plusieurs et devrait être soutenue par des aides financières.

Environnement et eau

- L'importance de travailler toute le chaine d'eau en collaboration avec les organisations locales et organismes de bassins versants est soulignée.
- La pollution des rivières de la MRC est préoccupante.

Mission 3
Réalisée par 6 groupes



Mise en contexte

La MRC souhaite favoriser l'accès aux services de proximité et contribuer à l'attractivité et au développement de milieux de vie complets. **Qu'est-ce qu'un milieu de vie complet pour vous dans le contexte rural propre à Nicolet-Yamaska ?**

Consignes de l'activité

Les participants étaient invités à identifier les services qui devraient être accessibles à proximité pour favoriser la création de milieux de vie complets pour chaque type de municipalité de la MRC (ville centre - Nicolet, pôles secondaires et petits villages).

Résumé des échanges

Ruralité comme choix et mode de vie

- Pour une forte proportion des personnes ayant participé aux ateliers, la ruralité est un choix de vie. Cela implique notamment de ne pas avoir accès l'ensemble des services dans tous les villages et de devoir se déplacer à voiture, parfois sur de grandes distances, pour y accéder. Si ces personnes sont confortables avec leur choix, il est parfois plus difficile pour elles de s'imaginer la réalité des personnes de la MRC ayant peu ou pas accès à une voiture. Dans de rares cas, on remet en question leur choix d'habiter en campagne.

Services de proximité et infrastructures

- Dans la même logique, une large part des participants ne s'attend pas à ce que les commerces de la MRC de Nicolet-Yamaska remplissent tous leurs besoins. Selon leur lieu de travail ou de résidence, ils sont nombreux à sortir de la MRC pour faire leurs courses ou accéder à des services (p. ex. vers Bécancour, Trois-Rivières, Drummondville, Sorel ou Victoriaville selon les secteurs).
- Les participants sont assez réalistes dans leurs attentes de services offerts sur le territoire.
 - Ce qui est souhaité dans la ville centre (Nicolet) : épiceries et commerces petite et grande surface, restaurants et diversité.
 - Pour les pôles secondaires (Saint-Léonard-d'Aston et Bas-Saint-François) : épiceries et dépanneurs, pharmacie, casse-croûte ou restaurant familial, quincaillerie, quelques boutiques et services.
 - Pour les petites municipalités : dépanneur (au minimum), kiosque maraîcher, offre alimentaire (si possible ou saisonnière), quelques services selon les spécialités des résidents (p. ex. coiffure, vétérinaire).
- En plus de l'hôpital situé à Nicolet, les participants aimeraient des service de santé accessibles et bien répartis sur le territoire (CLSC, GMF, soins à domiciles, maison de naissance). Il est aussi souhaité que les ainés aient accès à différents types d'habitations, incluant des RPA, pour avoir la possibilité de rester dans leurs milieux.
- Il est essentiel d'avoir des écoles primaires, des garderies et des CPE dans toutes les municipalités.
- Il est souhaité d'avoir des centres communautaires, parcs et bibliothèques dans toutes les municipalités, sans dédoublement.
- Plusieurs personnes rêvent de cafés ou de lieux de rencontre communs dans toutes les municipalités de la MRC.
- Il est souhaité que le transport collectif et actif soit accessible sur tout le territoire, en plus de bornes de recharge en nombre suffisant.

Autres éléments discutés

- L'accès inégal à la nature alors que nous vivons en milieu rural a été mentionné à plusieurs reprises. Il existe selon plusieurs des possibilités pour renforcer l'accès à la nature en zone agricole, majoritairement de propriété privée, à condition de relever certains défis liés à la sécurité, la responsabilité et le respect. De la même façon, plusieurs souhaitent un meilleur accès à l'eau, notamment grâce à un aménagement de la plage du Port-Saint-François.
- Plusieurs exemples de municipalités qui ont adopté des pratiques innovantes pour revitaliser leurs milieux ont été mentionnés (p. ex. opération d'une cantine en concession à Baie-du-Febvre, café et épicerie communautaires à Aston-Jonction, lotissement de nouveaux terrains). Cela permettrait par la suite d'attirer l'intérêt des particuliers et promoteurs pour ces municipalités.
- L'importance de conserver les lieux historiques et patrimoniaux est soulignée.
- L'importance d'encourager l'implication collective, en particulier celle des jeunes, des bénévoles de longue date et des entreprises, est mentionnée.

Mission 4
Réalisée par 5 groupes

Environnement, biodiversité et CC

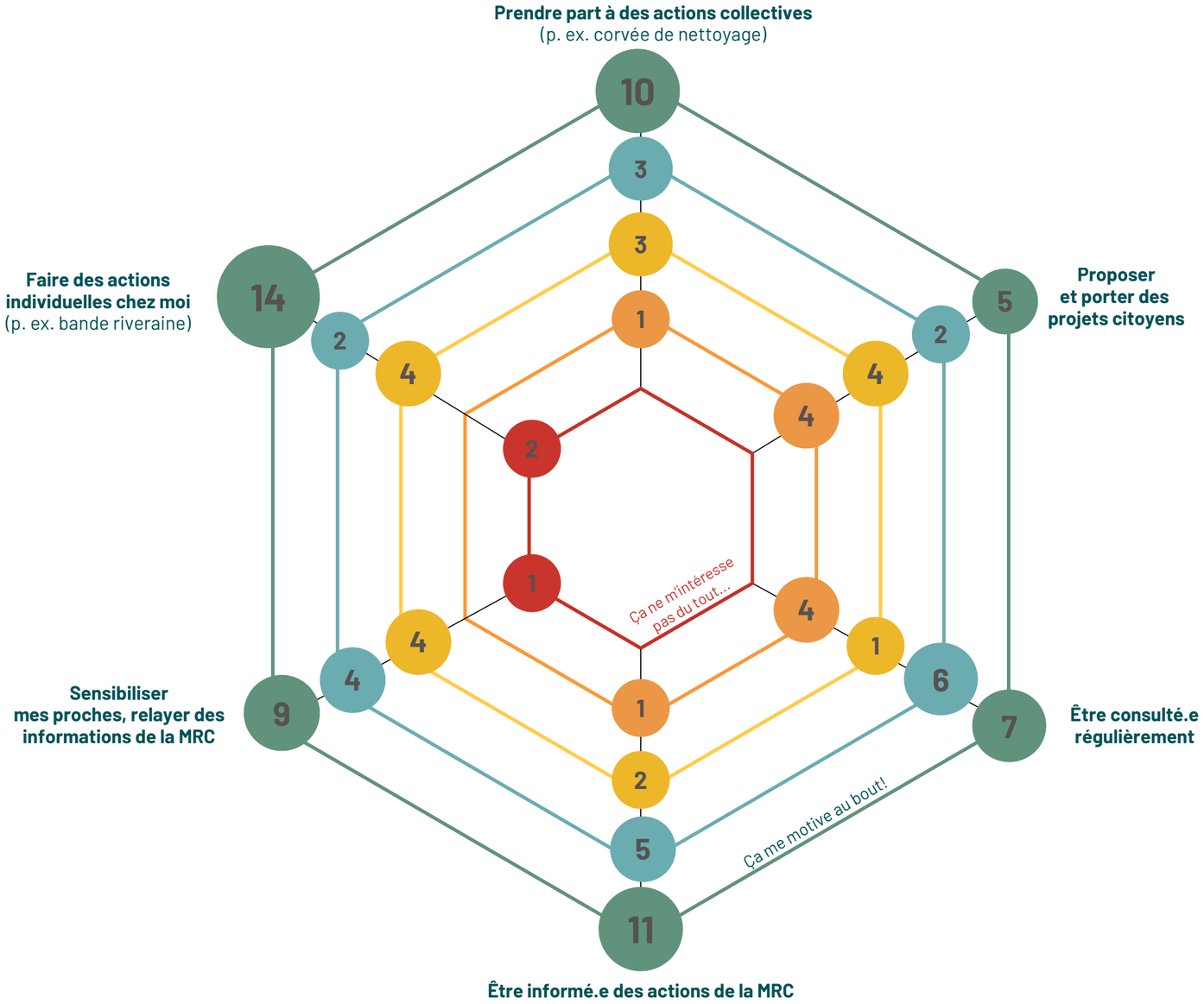
Mise en contexte

La MRC souhaite contribuer à accroître la résilience climatique du territoire et assurer la préservation des milieux naturels, de la biodiversité et de la connectivité écologique. La MRC sait que l'environnement est une priorité pour une grande portion des citoyen.nes, mais sait moins comment ils et elles aimeraient participer à cet effort environnemental collectif. **De quelles façons aimeriez-vous être mobilisés dans les actions environnementales portées par la MRC ?**

Consignes de l'activité

Les participants étaient invités à identifier dans quelle mesure chacune des options de mobilisation présentée les interpellait ou non.

Résumé des échanges



Mission 4
Suite...



Résumé des échanges

Information et consultation

- Les participants souhaitent être informés pour mieux comprendre les actions de la MRC en matière d'environnement (p. ex. projets réalisés, coûts, enjeux rencontrés). Il est également souhaité que la MRC innove dans ses actions environnementales.
- Les participants souhaitent dans une moindre proportion être consultés, et ce, avant que des décisions soient prises. Ces consultations doivent s'accompagner d'actions concrètes pour maintenir la motivation à s'impliquer.
- Les moyens d'information suggérés incluent les réseaux sociaux, par courriel et en personne.
- Des boîtes de suggestion en environnement pourraient être installées dans des endroits précis de la municipalité.

Actions individuelles

- Une majorité de participants est motivée à poser des actions pour l'environnement chez elle (p. ex. composte, récupération de l'eau de pluie, planter des arbres ou des plantes indigènes). Quelques personnes ne le sont aucunement.
- Plusieurs ne savent pas toujours pas où commencer et aimeraient de l'accompagnement ou des guides pour mieux vulgariser les gestes à poser, dont certains pourraient être produits par la MRC.
- La création d'une politique de l'arbre ainsi que de guides d'accompagnement pour le choix et l'entretien des arbres sur les terrains privés ont été mentionnés à plusieurs reprises.

Actions collectives

- Les participants sont également assez motivés à prendre part à des actions collectives, comme des corvées de nettoyage (p. ex. dans un lieu commun ou chacun son bout de trottoir) ou des opérations de verdissement.
- L'accompagnement et la coordination par un *leader* fort sont essentiels pour le déroulement de ces activités, que ce soit la MRC, les municipalités ou une organisation pertinente en environnement.
- Les jeunes ont été mentionnés à de nombreuses reprises comme un groupe essentiel à sensibiliser et mobiliser.

Projets portés par des citoyens

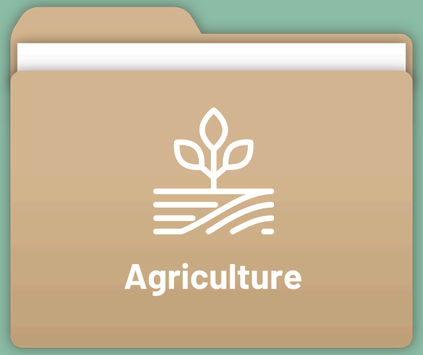
- Proposer ou porter des projets citoyens est vu comme une option intéressante, mais pas à la portée de tous, vu le niveau d'implication requis.

Gestion des déchets

- Le manque de conscientisation et de connaissance de la population en regard de la gestion des déchets a été mentionné à plusieurs reprises. Il a notamment été suggéré d'organiser des visites des centres de tri ou encore de partager le rapport d'enfouissement à la population. L'augmentation des collectes de gros rebuts et l'élargissement des heures d'ouverture des écocentres ont été suggérés.
- L'économie circulaire et la revalorisation des rebuts et matériaux à l'échelle locale ont également été discutées. La MRC pourrait notamment jouer un rôle afin d'identifier des options de revalorisation et favoriser l'arrimage des entreprises concernées.

Mission 5

Réalisée par 5 groupes



Mise en contexte

La MRC souhaite soutenir et encourager une agriculture et une foresterie durables, attractives et compétentes, ainsi que préserver l'intégrité de la zone agricole, son dynamisme et son apport agroalimentaires pour le territoire. Plusieurs planifications abordent déjà ces aspects. La MRC est curieuse de savoir comment vous voyez l'agriculture et l'autonomie alimentaire dans une perspective citoyenne. **Quelles sont les initiatives agricoles qui vous inspirent ou celles que vous souhaiteriez mettre en place à votre échelle ?**

Consignes de l'activité

Les participants étaient invités à partager librement leurs idées.

Résumé des échanges

Biodiversité et aménagement des terrains

- Plusieurs participants aimeraient des guides d'accompagnement pour le choix et l'entretien proactif des arbres sur les terrains privés.
- Plusieurs participants aimeraient avoir de l'information ou de l'accompagnement pour adopter des pratiques favorisant la biodiversité sur leurs terrains (p. ex. plantes indigènes et vivaces, alternatives au gazon, favoriser les pollinisateurs, aménagements ornementaux et arboricoles).
- Des divergences d'opinions sont présentes par rapport à l'entretien des terrains privés. Pour certains, ne pas tondre régulièrement son gazon peut donner une impression de négligence et éventuellement présenter un risque de sécurité publique (p. ex. feu, vermine). Au contraire, d'autres souhaitent valoriser la beauté et l'apport environnemental des alternatives au gazon (p. ex. fleurs sauvages) et des terrains en friche.

Alimentation locale et autonomie alimentaire

- Plusieurs questionnements et pistes sont partagés pour améliorer la qualité de nos sols et les rendre plus nourriciers.
- Intérêt marqué à promouvoir la consommation locale d'aliments de multiples façons (p. ex. poursuite du projet Les Émergents au marché Godefroy, kiosques dans les fermes, kiosques autonomes, frigos partagés, livraison de commandes d'aliments frais dans les dépanneurs locaux, utilisation des surplus dans des cuisines collectives).
- Plusieurs participants aimeraient plus d'initiatives favorisant l'autonomie alimentaire (p. ex. jardins communautaires, plates-bandes nourricières collectives, ressources pour pratiquer la permaculture, droit d'élever des poules chez soi, serres quatre saisons).

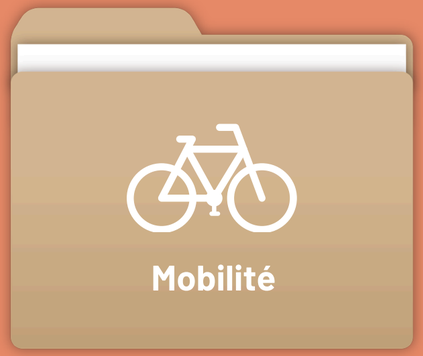
Agriculture et cohabitation

- La nécessité de diversifier les cultures et d'innover (p. ex. cultures de couverture, serres 4 saisons) a été mentionnée à plusieurs reprises.
- Plusieurs craintes ont été exprimées par rapport à l'utilisation d'herbicides et de pesticides en agriculture (p. ex. il faudrait les diminuer, les règlementer, passer au biologique) et à leurs impacts potentiels sur l'environnement et les sources d'eau. D'autres soulignent plutôt les pratiques agroenvironnementales avant-gardistes de la MRC et de ses agriculteurs.
- Plusieurs suggestions visent un meilleur accompagnement des nouveaux projets agricoles pour favoriser leur rentabilité et leur pérennité (p. ex. aide d'un agent de la MRC, subventions, incubateur agricole, accès à de plus petites parcelles pour les cultures).
- L'enjeu du repreneuriat des entreprises agricoles est souligné et pourrait être adressé par plus de maillage avec des repreneurs.
- Le désir de renforcer les liens et la bienveillance entre le monde agricole et les citoyens est souligné à plusieurs reprises.
- Une plus grande indépendance de l'agriculture par rapport au marché américain est souhaitée par certains.
- La capacité en eau sur le territoire de la MRC peut limiter la mise sur pied de certains projets agricoles et maraîchers.

Autres éléments discutés

- Importance des bandes riveraines près des cours d'eau et des habitations, ainsi que des corridors écologiques.
- Souhait d'avoir plus de ressources indépendantes pour faire appliquer les règlementations agroenvironnementales dans la MRC.
- Souhait d'avoir plus d'ouverture de la part de la CPTAQ (p. ex. projets en zone agricole, soutien des petits agriculteurs).
- Souhait d'avoir plus de cours ouverts au public avec l'École d'agriculture de Nicolet.
- Importance pour plusieurs de se positionner contre les gaz de schiste dans la MRC.

Mission 6
Réalisée par 9 groupes



Mise en contexte

La MRC souhaite contribuer au développement d'une mobilité durable, active et sûre pour tous, notamment en améliorant la qualité de l'offre en transport collectif et des infrastructures en transport actif. **Dans votre quotidien, quels déplacements seraient possibles autrement qu'en voiture solo ?**

Consignes de l'activité

Identifier quels déplacements quotidiens seraient techniquement possibles pour les participants autrement qu'en voiture solo (p. ex. transport en commun, marche, vélo). Puis, discuter des limitations à utiliser des options de mobilité durable au quotidien et de ce qui pourrait être mis en place pour en inciter l'adoption.

Résumé des échanges

Quels déplacements quotidiens seraient techniquement possibles pour vous autrement qu'en voiture solo (p. ex. transport en commun, marche, vélo).



Se rendre au travail



Faire des courses



Récupérer les enfants à l'école ou la garderie

Légende

- Impossible
- Possible
- Tout à fait possible

Motivations à adopter la mobilité collective ou active

- Horaire des transports collectifs prévisibles et flexibles.
- Trajets des transports collectifs permettant de se rendre aux lieux clés et d'en revenir.
- Possibilité de prendre un transport directement à la porte (plutôt qu'à un arrêt situé loin de la maison).
- Présence d'infrastructures sécuritaires pour le vélo et la marche.
- Avoir plusieurs services à proximité dans son milieu de vie (p. ex. vivre dans un coeur de village).
- Possibilité d'être un ménage à une seule voiture et de faire des économies.
- Réduire les dépenses en carburant.
- Convictions personnelles (p. ex. environnementales, pour la santé).
- Plusieurs commentaires très positifs sur l'existence du service de transport collectif Bili.

Freins à adopter la mobilité collective ou active

- Absence ou manque de connaissance du service de transport collectif Bili.
- Horaire ou trajets de Bili non adaptés (p. ex. manque de fréquence, certains lieux peu desservis, comme Trois-Rivières, municipalités non desservies dans la MRC).
- Besoin d'utiliser la voiture pour se rendre à un arrêt Bili, ce qui donne l'envie de continuer en voiture.
- Expériences vécues de manque de flexibilité de Bili pour des demandes de transports spécifiques.
- Manque d'infrastructures sécuritaires pour le vélo ou la marche.
- Distance jusqu'aux services et complexités des déplacements (p. ex. Pont Laviolette à traverser).
- Courses complexes difficiles à réaliser en vélo (p. ex. avec des enfants, beaucoup de paquets).
- Déplacements influencés par les habitudes de vie et le travail, ce qui implique souvent de sortir de la MRC de Nicolet-Yamaska (p. ex. vers Bécancour, Trois-Rivières, Drummondville).
- Pour plusieurs, le choix de vivre dans un milieu rural implique d'avoir une automobile. Certains ont de la difficulté à imager que plusieurs citoyens n'ont pas accès à une voiture et besoin d'options alternatives.
- Certains questionnent le réalisme d'avoir du transport collectif dans un milieu rural (p. ex. gestion et finances).

Pistes de solutions pour favoriser la mobilité durable

- Plus de fréquence et de trajets Bili, incluant vers des lieux de connectivité (p. ex. gare d'autobus de Trois-Rivières, gare de train de Drummondville, sorties expresses pour l'épicerie à Nicolet).
- Renforcer la collaboration entre Bili et le système de transport scolaire pour faciliter les déplacements des jeunes (p. ex. journées pédagogiques, pour les loisirs ou occuper un emploi).
- Avoir l'option d'être récupéré à sa porte pour prendre les transports collectifs.
- Avoir plus de transport à la carte, par exemple de type Taxi-Bus, comme à Victoriaville.
- Favoriser l'autopartage et le covoiturage (p. ex. SAUVéR, Amigo Express, mise en contact).
- Élargir les accotements et sécuriser les pistes cyclables existantes (p. ex. poteaux réflectifs).
- Ajouter des tronçons de pistes cyclables dans les endroits clés, ainsi que des supports à vélos.
- Ajouter systématiquement des pistes cyclables aux nouveaux développements.
- Mieux nettoyer les routes (p. ex. pour le gravier).
- Ajouter des passages piétons sur le boulevard Louis-Fréchette à Nicolet.
- Faire des pressions pour ramener un arrêt de train VIA Rail à Saint-Léonard-d'Aston.

Mission 7

Réalisée par 9 groupes

Activité économique

Mise en contexte

La MRC souhaite notamment stimuler une économie locale résiliente et innovante. **Comment peut-elle y parvenir tout en respectant la volonté de transition socioécologique du territoire ? Et quels seraient les critères à prioriser pour guider les activités économiques ?**

Consignes de l'activité

Quatre projets fictifs volontairement imparfaits étaient présentés aux participants. Chacun était invité à miser deux jetons d'investissement sur les projets les plus susceptibles de soutenir la transition socioécologique de la MRC et à discuter des motivations derrière leur investissement.

Résumé des échanges

Projets fictifs présentés et jetons d'investissement alloués



Les Baies Branchées inc.

Centre de données jumelé à une serre de petits fruits

- Demande énergétique importante
- Récupération de la chaleur produite dans les serres
- Petits fruits locaux accessibles toute l'année
- Production en serre entièrement robotisée
- Quelques emplois seulement créés, mais à très bon salaire



Poussière & Progrès ltée.

Procédé de récupération circulaire écoresponsable

- Récupération de matériaux dédiés à l'enfouissement
- Production de panneaux de construction durables
- Processus écoresponsable et écoénergétique
- Procédé bruyant et produisant beaucoup de poussière
- Site projeté à l'entrée d'une municipalité



Chandails d'Icitte

Production locale de vêtements de tous les jours

- Vêtements produits localement et de qualité avec prix plus élevé
- Grand nombre d'emplois à salaires faibles à moyens créés
- Nécessitera l'afflux de travailleurs venant de l'extérieur de la MRC, des logements et l'accès aux services
- Ressources importantes en eau requises



Coop SOS Céleri

Entreprise d'économie sociale de recyclage alimentaire

- Nourriture offerte gratuitement aux personnes à faibles revenus
- Travaille en partenariat avec des producteurs locaux
- Sauve des quantités importantes de nourriture
- Insertion sociale pour favoriser l'intégration à l'emploi
- Nécessite un financement récurrent des municipalités et du gouvernement

Utilisation des ressources et économie circulaire

- L'utilisation des ressources en eau et en électricité était l'une des principales préoccupations des participants par rapport à ces projets fictifs. Les projets requérant une quantité importante de ressources étaient jugés moins intéressants et plus complexes à justifier. À l'inverse, ceux valorisant la récupération ou la réduction du gaspillage étaient accueillis plus favorablement.
- Quelques discussions ont porté sur le potentiel de l'économie circulaire pour la MRC (p. ex. vêtements seconde main, versmaculture, transformation de la laine de mouton en fertilisants organiques). La proximité des ressources de la chaîne est jugée primordiale pour le circuit soit efficace (p. ex. favoriser le maillage d'entreprises locales entre elles, réduire les km parcourus, réduire le temps de tri des matières). La MRC pourrait être impliquée comme agent de maillage selon certains.

Acceptabilité sociale

- L'acceptabilité sociale des projets est revenue dans plusieurs discussions lorsqu'il était question de l'adoption rapide de nouvelles technologies en développement ou peu connues (p. ex. AI et centres de données), certains craignaient que des projets approuvés trop rapidement se transforment en « feu de paille ». Les avis étaient divisés par rapport aux projets semblant ajouter une composante secondaire pour justifier leur implantation (p. ex. petits fruits avec l'énergie des centres de données, *greenwashing*). La souveraineté numérique (p. ex. héberger les données localement) était perçue plus favorablement.

Mission 7
Suite...



Considérations environnementales

- Les projets favorisant la récupération et les pratiques écologiques et écoresponsables étaient accueillis très favorablement.
- Une vigilance subsistait néanmoins à effectuer les vérifications nécessaires pour valider le bienfondé de ces procédés et affirmations.
- Le potentiel environnemental d'un projet ne suffisait pas à lui seul à déterminer son acceptabilité. Dans le cas de l'entreprise fictive *Poussière & Progrès*, plusieurs questionnements ont porté sur la nature de la poussière produite et ses risques potentiels pour la santé des travailleurs et populations, éléments qui devraient être pris en compte dans l'approbation ou non d'un tel projet, sa localisation et les mesures d'atténuation à mettre en place.
- Les projets polluants (p. ex. centres de données) étaient généralement à éviter.

Cohabitation

- Les projets fictifs, tout particulièrement *Poussière & Progrès, ont permis d*es discussions très intéressantes sur les enjeux potentiels de cohabitation entre les industries et municipalités. Les avis étaient souvent divergents.
- D'un côté, plusieurs craignaient que l'installation d'une usine à l'entrée d'une municipalité soit une source de cohabitation difficile et de tensions (p. ex. à cause de la poussière et du bruit). De l'autre, certains soulevaient que ces éléments font partie de la réalité rurale (les fermes produisant aussi de la poussière et du bruit) et sont peut-être davantage acceptables dans nos milieux.
- La présence d'industries à proximité des villages était perçue comme un signe de prospérité pour certains, ainsi qu'une occasion d'avoir des entreprises locales fournissant des emplois de qualité en plus d'être impliquées dans leurs milieux.
- L'augmentation potentielle du trafic à proximité des entreprises était perçue négativement par certains, alors qu'elle était aussi vue comme positive, puisqu'attirant plus de gens vers les restaurants et commerces locaux.
- Dans tous les cas, le choix de la localisation de ce type de projet était une considération importante à prendre en compte, quitte à exiger que l'entreprise soit localisée ailleurs.

Considérations sociales et d'emplois

- De façon générale, la création d'emplois de qualité, idéalement en grand nombre, était une motivation positive à soutenir un projet.
- Dans le cas de l'entreprise fictive *Chandails d'Icitte*, les emplois à faibles revenus offerts étaient jugés moins attractifs et bénéfiques pour la communauté (p. ex. potentiel manque de logements, transformation du tissu social). Certaines personnes ont néanmoins souligné que ces emplois pouvaient répondre aux besoins de personnes moins scolarisés. Le projet aurait été plus intéressant pour plusieurs s'il avait inclus une composante sociale (p. ex. entreprise coopérative ou d'économie sociale).
- Le projet fictif de la *Coop SOS Céleri* est celui qui a suscité le plus d'enthousiasme et d'appui vu sa mission sociale. La sécurité alimentaire, l'utilisation de produits locaux, la réduction du gaspillage et l'insertion sociale ont été soulignés comme bénéfiques et essentiels dans la MRC. Les opinions étaient plus nuancées lorsqu'il était question du modèle financier de l'organisme. Pour plusieurs, la mission sociale primait sur la rentabilité et il était acceptable de financer le projet à condition qu'il fasse preuve de transparence et soit bien géré. Certains remettaient en question le modèle et invitaient à le repenser pour permettre son autofinancement. Le financement via les taxes municipales amenait à la vigilance pour certains, puisque les citoyens les plus démunis seraient aussi touchés par des augmentations.

Autres éléments discutés

- Les retombées économiques des différents projets étaient disputées selon l'angle d'approche, plusieurs accordant davantage d'importance aux retombées sociales positives pour la communauté. De petites entreprises résilientes sont préférables aux grosses entreprises pour certains.
- La possibilité de produire des produits locaux (des chandails dans le cas de l'exemple) a été remise en question par plusieurs participants (p. ex. s'agit-il d'un produit local si le tissu vient d'ailleurs ?) et ainsi jugée moins pertinente. Certains ont remis en question la réelle volonté d'achat local des citoyens dans le contexte économique actuel, ainsi que le besoin de produire davantage de nouveaux biens plutôt que de viser la réutilisation et la réduction.
- Certains citoyens et entrepreneurs ont partagé leurs défis et déceptions face à la complexité de développer des projets agrotouristiques sur le territoire, en grande partie à cause des normes de la CPTAQ. Davantage d'accompagnement pour naviguer cette complexité est souhaité.
- Le rôle de la MRC dans le développement économique pourrait être de développer une culture de l'innovation, appuyée par une vision ouverte du développement socioéconomique, et de bonifier son rôle d'accompagnement aux entrepreneurs.

Mission 8
Réalisée par 8 groupes

Territoires publics, énergie et ressources naturelles

Mise en contexte

La MRC souhaite planifier et encadrer la cohabitation des usages afin de favoriser la mise en valeur durable des ressources naturelles et énergétiques, tout en considérant le bien-être, la santé et la sécurité des milieux de vie et de la population. L'énergie solaire gagne en popularité comme source potentielle d'énergie renouvelable, tant chez les particuliers qu'à une échelle commerciale. Elle a cependant peu été abordée jusqu'à maintenant au sein de la MRC. **Est-ce que l'énergie solaire est une technologie à explorer au sein de la MRC, selon vous ?**

Consignes de l'activité

Utiliser les échelles pour identifier dans quelle mesure les participants sont favorables à l'énergie solaire dans différents contextes et discuter de ses points positifs et enjeux.

Résumé des échanges

Perception de l'énergie solaire



3 Défavorable — 4 Neutre — Favorable 22



Devrait principalement être développée



6 À l'échelle résidentielle — 26 Les deux — À l'échelle commerciale 2



Motivation personnelle à produire de l'énergie solaire chez moi



1 Faible — 4 Indécis — Élevée 17



Points positifs et motivations à adopter l'énergie solaire

- Autonomie dans la production d'électricité, possibilité de contribuer à la production collective et résilience en cas de panne de courant.
- S'adapte bien à la production à petite échelle.
- Permet d'utiliser des espaces existants (p. ex. murs, toits, stationnements couverts) avec un impact visuel et physique limité.
- Évolution constante de la technologie.
- Subvention d'Hydro-Québec disponible actuellement.

Préoccupations ou questionnements par rapport à l'énergie solaire

- Pollution créée par la fabrication des composantes technologiques.
- Fiabilité des technologies, entretiens et cycles de vie.
- Conditions propres au Québec (p. ex. neige et ensoleillement).
- Coût d'achat et d'installation important.
- Perspectives de rentabilité pour les entreprises et particuliers.
- Projets à échelle commerciale potentiellement pas adaptés à notre territoire (p. ex. grandeur de terrain requise, ensoleillement).
- Dans le cas de projets commerciaux, il ne devrait en aucun cas y avoir un empiètement sur les terres agricoles.
- Crainte que la production commerciale se fasse au profit du privé.
- Beauté (p. ex. visibilité sur les bâtiments anciens ou dans un village).
- Coupes potentielles d'arbres pour favoriser l'ensoleillement.
- L'objectif numéro un doit être la réduction de la consommation d'énergie.

Éléments à encadrer ou prévoir

- Il y a encore beaucoup de questions, mais un grand intérêt des participants pour l'énergie solaire, principalement sur les maisons et entreprises. Les fermes solaires à grande échelle sont généralement à éviter.
- Il serait pertinent d'avoir un règlement clair, mais flexible, pour encadrer la production solaire à l'échelle de la MRC. Parmi les éléments suggérés : considérer l'angle de terrains, permettre le solaire seulement sur les espaces dénaturés, interdire la production solaire sur les terres agricoles et les forêts, valider les risques d'éblouissement ou le bruit, avoir des normes spécifiques pour les bâtiments historiques, considérer une variété de dispositifs tels que les panneaux sur les toits ou muraux).
- La production d'énergie solaire sur les bâtiments des entreprises devrait être mise en valeur, selon plusieurs, voire obligée (p. ex. générer X% de leur énergie avec des sources renouvelables).
- Dans la mesure du possible, l'utilisation de composantes technologiques locales devrait être favorisée (p. ex. panneaux solaires).
- Davantage de subventions prévisibles dans le temps et d'information sur les options aideraient à favoriser l'adoption du solaire par les citoyens.
- La sensibilisation à adapter un mode de vie écoénergétique demeure importante.
- L'acceptabilité sociale devrait être prise en compte pour tout projet d'envergure.

NOUVEAU ! Retrouvez toutes les consultations passées et à venir de la MRC en un même endroit !



mrcnicolet-yamaska.qc.ca/fr/consultations

Merci!

À toutes les personnes participantes
ainsi qu’aux collaborateurs

